Image not found or type unknown

reprise produit acheté en solde

Par **jeremie_sama**, le **18/02/2010** à **17:30**

Bonjour,
Nous avons acheté un lecteur dvd enregistreur en solde dans une grande surface début janvier.
Nous n'avons pas gardé l'emballage pensant que nous allions réussir à le faire fonctionner.
Or, nous nous sommes aperçu que nous ne pouvions pas utiliser l'enregistreur pour toutes les chaines car il n'est pas équipé de la TNT intégrée.
Nous décidons aujourd'hui de le ramené au magasin car cela ne nous convient pas.
Le magasin ne veut pas le reprendre car on a pas l'emballage original et en plus parce qu'il a été acheté en solde.
Le magasin a-t-il le droit de refuser de nous le reprendre?
Dans l'attente,
Merci

Par **razor2**, le **18/02/2010** à **18:32**

Bonjour, Le lecteur apparemment fonctionne. Donc il n'y a aucune panne. Vous n'en voulez plus car si je vous comprend bien, il ne dispose pas des fonctionnalités que vous désiriez. Donc le vendeur n'a aucune obligation de vous le reprendre, c'était à vous de faire attention à ce genre de chose avant de l'acheter...

Par **jeremie_sama**, le **19/02/2010** à **09:41**

Merci pour votre réponse.
Par contre quand on essaye de le brancher directement sur le décodeur de canal plus il ne détecte aucune chaine mise à part les chaines basiques(TF1, france2 et 3, M6 et arte).
Je ne trouve as ça normal!!!!
Pour moi, il y a un problème!

Par **razor2**, le **19/02/2010** à **14:02**

Le produit est sous garantie il me semble, donc si vous pensez qu'il y a un problème technique, il faut le rapporter au SAV du magasin..

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés